

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4179

concernant l'adoption de la lettre d'entente numéro 2005-04 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO concernant les mesures en vue de redresser la situation financière de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la résolution 286-CA-4162 adoptée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mars 2005 concernant les mesures extraordinaires à mettre en œuvre afin de redresser la situation financière déficitaire de l'Université du Québec en Outaouais et contenues dans le «Rapport du Comité spécial du Conseil d'administration en vue de la préparation du budget 2005-2006 et de la mise en œuvre des mesures requises pour un retour à l'équilibre» ;

ATTENDU les discussions du Comité paritaire UQO-SPPUQO relativement à la mise en œuvre de certaines de ces mesures adoptées par le Conseil d'administration, plus particulièrement les mesures 11, 15, 17, 25 et 26 ;

ATTENDU le projet de lettre d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais découlant de ces discussions concernant certaines mesures à prendre en vue de redresser la situation financière de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que ledit projet de lettre d'entente a été adopté par l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais le 9 mai 2005 ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Denis Dubé,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la lettre d'entente numéro 2005-04 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO concernant certaines mesures en vue de redresser la situation financière de l'Université du Québec en Outaouais sous réserve d'une modification par le Conseil d'administration du plan de redressement de la situation financière déficitaire de l'Université du Québec en Outaouais adopté le 21 mars 2005 par la résolution 286-CA-4162 (ladite lettre d'entente et son annexe font partie intégrante de la présente résolution);

CONSEIL D'ADMINISTRATION**RÉSOLUTION 288-CA-4179**

concernant l'adoption de la lettre d'entente numéro 2005-04 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO concernant les mesures en vue de redresser la situation financière de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le Doyen de la gestion académique pour signer ladite lettre d'entente au nom de l'Université du Québec en Outaouais .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4180

concernant la modification du plan de redressement de la situation financière déficitaire de l'Université du Québec en Outaouais adopté le 21 mars 2005 par la résolution 286-CA-4162

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU le plan de redressement sur les mesures extraordinaires à mettre en œuvre afin de redresser la situation financière déficitaire de l'Université du Québec en Outaouais adopté le 21 mars 2005 par la résolution 286-CA-4162 ;

ATTENDU la résolution 288-CA-4179 du 16 mai 2005 acceptant la lettre d'entente numéro 2005-04 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO concernant les mesures en vue de redresser la situation financière de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Denis Dubé,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER ledit plan de redressement par le retrait des mesures 11, 15, 17, 25 et 26;

D'AMENDER en conséquence la résolution 286-CA-4162 en retirant le dispositif concernant la modification de la détermination du nombre de postes de professeur pour l'année 2005-2006, la répartition des postes de professeur pour l'année 2005-2006 ainsi que les résolutions antérieures adoptées par le Conseil d'administration à cet égard ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4181

concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs relativement à l'attribution d'un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la Politique relative à l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la recommandation du Comité de candidatures formé en vertu de ladite Politique à l'effet d'octroyer un doctorat *honoris causa* à monsieur Alain Gourd ;

ATTENDU que le Comité exécutif de l'Université du Québec du 20 avril 2005 (2005-3-CEX-R-15) a préalablement donné son aval à l'octroi dudit doctorat honorifique ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 5.1 c) de ladite politique, le recteur a pris avis de la Commission des études du 5 mai 2005 (236-CE-1605) sur la candidature suggérée par le comité des candidatures ;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité des candidatures et ce, en vertu de l'article 5.2 c) de la Politique ci-haut mentionnée ;

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais, à monsieur **Alain Gourd**, pour l'ensemble de son exceptionnelle carrière de gestionnaire et de haut fonctionnaire fédéral, de véritable pionnier des activités de formation de niveau universitaire dans la région de l'Outaouais en participant à titre de président du Conseil d'administration du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) à la création de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4182

concernant l'adoption du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2006-2007

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 6 du Règlement général 1 de l'Université du Québec : Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche concernant le calendrier universitaire ;

ATTENDU l'article 4 du Régime des études de premier cycle et l'article 1.8 du Régime des études de cycles supérieurs de l'UQO concernant le calendrier universitaire ;

ATTENDU le projet de calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2006-2007 ;

ATTENDU la résolution 236-CE-1606 adoptée par la Commission des études du 5 mai 2005 ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2006-2007.

ADOPTÉE À À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4183

concernant le projet de programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts* de l'UQO ;

ATTENDU la résolution 236-CE-1604 de la Commission des études en date du 5 mai 2005 donnant un avis favorable relativement au projet de programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires ;

ATTENDU le document *Projet de programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires* ;

ATTENDU les lettres d'appui au projet de programme ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIER le programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires et ce à compter du trimestre d'hiver 2006.

DE PLACER ce programme sous la responsabilité du responsable du programme de maîtrise en travail social.

ADOPTÉE À À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4184

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Roland Kuhn

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé ;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal INF2279 de la réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie tenue le 30 mars 2005 concernant le désir du Département d'attribuer le statut de professeur associé à monsieur Roland Kuhn ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Roland Kuhn ;

ATTENDU les contributions attendues de monsieur Roland Kuhn en matière d'enseignement et de recherche au sein de Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCORDER à monsieur **Roland Kuhn** le statut de professeur associé pour une période de trois (3)ans, soit du 1^{er} juin 2005 au 31 mai 2008;

DE RATTACHER le professeur Roland Kuhn au Département d'informatique et d'ingénierie.

ADOPTÉE À À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4185

concernant l'embauche d'un (1) professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «design graphique» ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 30 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution UQO-APÉMI-SP-05-05-05 de l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image du 6 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Jean-François Lacombe ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Lacombe ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Jean-François Lacombe** à titre de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «design graphique» à l'École multidisciplinaire de l'image pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Jean-François Lacombe.

ADOPTÉE À À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4186

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine du marketing, secteur disciplinaire «Stratégie et marketing» ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 8 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 700 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Martin Spraggon ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Spraggon ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Martin Spraggon** à titre de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «Stratégies et marketing» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

D'ASSUJETTIR l'octroi de la permanence à monsieur Spraggon à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Martin Spraggon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4187

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la finance, secteur disciplinaire «Finance et économique» ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 8 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 698 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur François Éric Racicot ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Racicot ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **François Éric Racicot** à titre de professeur régulier dans le secteur «Finance et économique» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur François Éric Racicot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4188

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'économique, secteur disciplinaire «Finance et économique» ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 699 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Li Yan ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Yan ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Li Yan** à titre de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «Finance et économique» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007 ;

DE RENDRE le renouvellement de contrat de monsieur Li Yan conditionnel à l'obtention du doctorat ;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Li Yan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4189

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en gestion de projet, secteur disciplinaire «Opérations et information»;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 10 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 696 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Stéphane Gagnon ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Gagnon ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Stéphane Gagnon** à titre de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «Opérations et information» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Stéphane Gagnon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4190

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de gestion de projet, secteur disciplinaire «Opérations et information» ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 8 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 697 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Pierre-Paul Morin ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Morin ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Pierre-Paul Morin** à titre de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «Opérations et information» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Pierre-Paul Morin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4191

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «Aspects humains des organisations» ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 10 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 701 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de madame Emmanuelle Avon ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Avon ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame **Emmanuelle Avon** à titre de professeur régulier dans le secteur disciplinaire «Aspects humains des organisations» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Emmanuelle Avon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4192

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au
Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de gestion de projet, secteur disciplinaire «Opérations et information»;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 8 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 695 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Denis Tremblay ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Tremblay ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Denis Tremblay** à titre de professeur suppléant dans le secteur disciplinaire «Opérations et information» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Denis Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4193

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au
Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur suppléant dans le secteur disciplinaire «Aspects humains des organisations» ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution 345 ADOSA 2005-13-04 No 692 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 13 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Éric Ouellet ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Ouellet ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Éric Ouellet** à titre de professeur suppléant dans le secteur disciplinaire «Aspects humains des organisations» au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Éric Ouellet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4194

concernant l'embauche d'un (1) professeur régulier au Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la psychologie clinique;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 1er avril 2005 ;

ATTENDU l'extrait No 298 du procès-verbal de la 73^e réunion de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 4 avril 2005 recommandant l'embauche de monsieur Paul Samuel Greenman ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Greenman ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur **Paul Samuel Greenman** à titre de professeur régulier dans le domaine de la psychologie clinique au Département de psychoéducation et de psychologie pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE RENDRE le renouvellement de contrat conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Paul Samuel Greenman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4195

concernant l'embauche d'un (1) professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en sciences sociales dans le domaine de l'économie du développement ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 avril 2005 ;

ATTENDU l'extrait No 330 du procès-verbal de la 102^e réunion de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 11 avril 2005 recommandant l'embauche de madame Anyck Dauphin ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Dauphin ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame **Anyck Dauphin** à titre de professeur régulier en sciences sociales dans le domaine de l'économie du développement au Département de travail social et des sciences sociales pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Anyck Dauphin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4196

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au
Département des sciences infirmières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la formation clinique, santé familiale;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 1^{er} avril 2005 ;

ATTENDU l'extrait No. 330 de la 98^e réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières du 11 avril 2005 recommandant l'embauche de madame Dominique Houle;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Houle ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame **Dominique Houle** à titre de professeur suppléant dans le domaine de la formation pratique au Département des sciences infirmières pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Dominique Houle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4197

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au
Département des sciences infirmières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des soins critiques ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 1^{er} avril 2005 ;

ATTENDU l'extrait No. 329 de la 98^e réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières du 11 avril 2005 recommandant l'embauche de madame Martine Potvin ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Potvin ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame **Martine Potvin** à titre de professeur suppléant dans le domaine des soins critiques au Département des sciences infirmières pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Martine Potvin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4198

concernant l'embauche d'un (1) professeur suppléant au Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en sciences sociales dans le domaine de l'intervention psychosociale;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 6 avril 2005 ;

ATTENDU l'extrait No 331 du procès-verbal de la 102^e réunion de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 11 avril 2005 recommandant l'embauche de madame Monique Bourget ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Bourget ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame **Monique Bourget** à titre de professeur suppléant au Département de travail social et des sciences sociales pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2006;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Monique Bourget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4199

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de relations industrielles

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 31 mars 2005 ;

ATTENDU la résolution DRI-20-04-05-536 de la réunion de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 20 avril 2005 recommandant l'embauche de madame Virginia Bodolica ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Bodolica ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame **Virginia Bodolica** à titre de professeur régulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines au Département de relations industrielles pour la période débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007;

D'ASSUJETTIR l'octroi de la permanence à madame Bodolica à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Virginia Bodolica.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4200

concernant l'entente relative au financement des stages pour le programme de Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) et la réouverture des admissions

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la décision prise par le Conseil d'administration (286-CA-4162) de suspendre les admissions au programme de Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) à compter de l'automne 2005, et ce, en lien avec la situation financière difficile de l'UQO et les coûts associés à la formation pratique des étudiantes de ce programme ;

ATTENDU les discussions qui ont été faites avec différents partenaires dont l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais ;

ATTENDU la reconnaissance de la situation de pénurie infirmière en Outaouais et la volonté de l'UQO de participer à solutionner cette problématique ;

ATTENDU le projet d'Entente entre l'Université et l'Agence par laquelle l'Agence accepte de soutenir financièrement la formation pratique des étudiantes de ce programme ;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER le projet d'Entente entre l'UQO et l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais ;

DE MANDATER le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour apporter des ajustements finaux si requis au projet d'Entente ;

DE MANDATER le recteur pour signer ladite entente ;

DE PROCÉDER à la réouverture des admissions au programme de Baccalauréat en sciences infirmières - formation initiale, sous réserve de la signature de l'Entente avec l'Agence ;

DE MODIFIER en conséquence le plan de redressement de la situation financière adopté par la résolution 268-CA-4162 du 21 mars 2005 par le retrait de la mesure #21 dudit plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4201

concernant l'adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2005-2006

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU le processus de préparation budgétaire ;

ATTENDU la présentation de la situation financière faite au Conseil d'administration lors de sa réunion du 31 janvier 2005;

ATTENDU les mesures prises par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mars 2005 afin de redresser la situation financière déficitaire de l'UQO (résolution 268-CA-4162);

ATTENDU l'avis favorable du Comité exécutif du 9 mai 2005 (résolution 266-CX-1171);

ATTENDU la présentation et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur, président du Comité du budget et de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Denis Dubé,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2005-2006 prévoyant des produits de 45 171 000 \$ et des charges de 47 906 000 \$ pour un déficit anticipé de l'ordre de 2 735 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4202

concernant l'adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2005-2006

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'avis favorable du Comité exécutif du 9 mai 2005 (résolution 277-CX-1172);

ATTENDU la présentation de la situation financière faite au Conseil d'administration lors de sa réunion du 31 janvier 2005 ;

ATTENDU les mesures prises par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mars 2005 afin de redresser la situation financière déficitaire de l'UQO (résolution 268-CA-4162) ;

ATTENDU la présentation et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur, président du comité du budget et celle de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget d'investissement 2005-2006 au montant de 1 105 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4203

concernant l'adoption du plan des effectifs pour l'année 2005-2006

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la résolution 281-CA-4063 du Conseil d'administration, établissant le nombre de postes de professeurs disponibles pour l'année 2005-2006 ;

ATTENDU la résolution 283-CA-4117 concernant la répartition des postes de professeurs par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006 ;

ATTENDU les mesures de mise en œuvre pour redresser la situation financière de l'Université du Québec en Outaouais (résolution 286-CA-4162) ;

ATTENDU la présentation de la situation financière faite au Conseil d'administration du 31 janvier 2005 ;

ATTENDU le document « Présentation du budget de fonctionnement déposé au Conseil d'administration ;

ATTENDU l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2005-2006 ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le plan des effectifs pour l'année 2005-2006 comprenant les modifications suivantes :

1- **de porter** à cent quatre-vingt-six (186) le nombre total de postes de professeurs réguliers (incluant les deux (2) postes ajoutés grâce au financement du programme des chaires de recherche du Canada) ;

2- **d'abolir** un (1) poste de professionnel : agent de recrutement à la Direction des communications et du recrutement ;

3- **d'inclure** les modifications suivantes adoptées par le Conseil d'administration du 21 mars 2005 concernant la mise en œuvre des mesures requises pour un retour à l'équilibre :

• **créer** deux (2) postes de professionnel non-syndiqué : adjoint au secrétaire général et adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à compter du 1^{er} juin 2005 ;

CONSEIL D'ADMINISTRATIONRÉSOLUTION 288-CA-4203

concernant l'adoption du plan des effectifs pour l'année 2005-2006

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

• **transférer** la Direction des communications et du recrutement au Secrétariat général ;

• **fusionner** le Service des ressources humaines et le Service des finances pour devenir une nouvelle unité nommée : Service des ressources humaines et financières et y rattachant les ressources des deux services ;

• **fusionner** les Services aux étudiants et le Bureau du registraire pour devenir une nouvelle unité nommée : Bureau du registraire et des services aux étudiants, et nommant le directeur : Registraire et y rattachant les ressources des deux services ;

• **abolir** cinq (5) postes de cadre : directeur du Service des ressources humaines, directeur des Services aux étudiants, directeur du Bureau d'études institutionnelles, cadre-responsable des activités hors-campus, cadre-responsable du soutien à l'intégration des TIC à l'enseignement ;

• **accepter** le changement de régime d'emploi de l'adjointe au VRAR ;

• **transférer** le poste de conseillère en santé, sécurité et prévention au Service des ressources humaines et financières ;

• **transférer** la responsabilité des activités hors-campus au Décanat des études, ainsi que la ressource attachée ;

• **transférer** le poste de commis senior à la recherche et aux subventions du Décanat de la recherche au Service des ressources humaines et financières ;

• **transférer** les deux agents de stage COOP rattachés au Décanat des études au Bureau de liaison université-milieu ;

• **transférer** le Service de la bibliothèque au Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche ;

CONSEIL D'ADMINISTRATION**RÉSOLUTION 288-CA-4203**

concernant l'adoption du plan des effectifs pour l'année 2005-2006

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

• **transférer** la responsabilité de la didacthèque du Département des sciences de l'éducation au Service de la bibliothèque, ainsi que les ressources attachées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4204

concernant l'adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2005-2006

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 4.f) de la Loi sur l'Université du Québec ;

ATTENDU le Règlement général 4 de l'UQ : Exercice des pouvoirs des établissements ;

ATTENDU le Règlement général 7 de l'UQ : Affaires concernant l'administration ;

ATTENDU les études effectuées par le Service des ressources humaines et financières sur les mouvements de trésorerie ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maitre, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU:

DE FIXER la marge de crédit bancaire 2005-2006 de l'Université du Québec en Outaouais à 25 000 000 \$ (1er juin 2005 au 31 mai 2006)

D'AUTORISER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources et le directeur du Service des ressources humaines et financières à négocier les meilleures conditions d'emprunt (sous la forme de lettre de change, billet, effet négociable, émission d'obligations, acceptation bancaire ou autres titres, ou valeurs) auprès des institutions financières suivantes :

Caisse populaire Saint-Raymond de Hull

53, boul. Saint-Raymond
Gatineau (Québec)

Banque de Montréal

1100, boul. Maloney Ouest
Gatineau (Québec)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4204

concernant l'adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2005-2006

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

RBC Banque Royale

1, Place Ville-Marie, 8e étage
Montréal (Québec)

Banque Nationale du Canada

920, boul. St-Joseph
Gatineau (Québec)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4205

concernant la refonte du Règlement concernant la gestion des parcs de stationnement de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU le projet de refonte du Règlement concernant la gestion des parcs de stationnement de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que le stationnement est considéré, pour des fins budgétaires, comme une administration autonome et que le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mars 2005 (résolution 286-CA-4162) a approuvé une série de mesures pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire dont la mesure #43 touchant le stationnement ;

ATTENDU la recommandation du Comité de stationnement, lors de sa réunion du 11 février 2005, de présenter une tarification zonale;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le nouveau règlement concernant la gestion des parcs de stationnement de l'Université du Québec en Outaouais, lequel prévoit l'installation d'un système de perception par vignettes et la supervision des terrains de stationnement de l'Université par la Ville de Gatineau. Ledit règlement entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4206

concernant l'octroi d'un contrat de gestion relatif à l'implantation d'un comptoir de restauration dans l'édifice du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements » ;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que la construction du bâtiment accueillant le CRTL devrait être complétée dès le mois de février 2006 ;

ATTENDU les besoins de financement du CRTL et les espaces commerciaux disponibles dans le bâtiment ;

ATTENDU que l'UQO souhaite accroître les revenus en provenance de ses services auxiliaires ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Michel Parent,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de gestion du comptoir de restauration du CRTL à l'entreprise Moca Loca Café Inc., pour une période de dix (10) ans et quatre (4) mois, soit du 1^{er} février 2006 au 31 mai 2016, moyennant le paiement d'un loyer total approximatif de 429 185 \$ (taxes incluses, indexation annuelle exclue) et de montants de redevances sur les ventes, tels que stipulés au contrat à intervenir entre les parties.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, et le secrétaire général, madame Micheline Bondu, pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4207

concernant l'octroi d'un contrat de gestion et de prestation de services relatif à la gestion des résidences étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements » ;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que l'UQO souhaite accroître ses revenus en provenance des services auxiliaires ;

ATTENDU que l'UQO offre des facilités de résidences étudiantes et qu'elle désire en confier l'administration à un gestionnaire externe ;

ATTENDU que le gestionnaire accepte d'administrer le service de résidences étudiantes, selon des conditions préalablement négociées et stipulées au contrat à intervenir entre les parties ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER, pour une période de quatre (4) ans, soit du 1^{er} juin 2005 au 31 mai 2009, le contrat de gestion des résidences étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais à la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais moyennant le paiement de frais de gestion total de 265 000 \$ (taxes incluses) et ce, conformément aux conditions stipulées audit contrat à intervenir entre les parties.

CONSEIL D'ADMINISTRATION**RÉSOLUTION 288-CA-4207**

concernant l'octroi d'un contrat de gestion et de prestation de services relatif à la gestion des résidences étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, et le secrétaire général, madame Micheline Bondu, pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4208

concernant la nomination d'un étudiant à la Commission des études

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la perte de qualité de l'étudiant Alexis Minto'O pour siéger à la Commission des études ;

ATTENDU l'article 41 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 3.1.1-A-2 du Règlement général 1 : *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche* de l'Université du Québec ;

ATTENDU les articles 6.1 d) et 6.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants ;

ATTENDU la nomination faite par l'Association générale des étudiants de l'UQO ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE de la nomination suivante à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais :

-**Carole Maltais**, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 17 mai 2005 au 16 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4209

concernant la nomination d'un étudiant au Conseil d'administration

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la démission de l'étudiante madame Mélanie Latulippe pour siéger au Conseil d'administration ;

ATTENDU l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec ;

ATTENDU l'article 4.1 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants ;

ATTENDU la nomination faite par l'Association générale des étudiants/tes de l'Université du Québec en Outaouais (annexe 1) ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE de la nomination suivante au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais :

-**Sébastien Jouffroy**, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 17 mai 2005 au 16 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4210

concernant la nomination de monsieur Normand Laplante à titre de directeur du Département de relations industrielles

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon administratif, à la salle Jean-R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1: Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche ;

ATTENDU la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que le second mandat de monsieur Normand Laplante à la direction du Département de relations industrielles prend fin le 31 mai 2005 ;

ATTENDU la candidature de monsieur Normand Laplante à la direction du Département de relations industrielles ;

ATTENDU les résultats du vote tenu par scrutin postal au Département de relations industrielles ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER monsieur **Normand Laplante** à titre de directeur du Département de relations industrielles pour un troisième mandat, débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4211

concernant la nomination de monsieur Jan Saint-Macary à titre de directeur du Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon administratif, à la salle Jean-R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1: Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche;

ATTENDU la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que le premier mandat de monsieur Jan Saint-Macary, à la direction du Département des sciences administratives, prend fin le 31 mai 2005 ;

ATTENDU les candidatures de monsieur Jan Saint-Macary et de monsieur Juan Salazar à la direction du Département des sciences administratives ;

ATTENDU les résultats du vote de l'Assemblée spéciale d'élection du Département des sciences administratives tenue le 5 mai 2005 ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER monsieur **Jan Saint-Macary** à titre de directeur du Département des sciences administratives pour un second mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4212

concernant la nomination de monsieur Michal Iglewski à titre de directeur du Département d'informatique et d'ingénierie

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon administratif, à la salle Jean-R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1: Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche ;

ATTENDU la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que le premier mandat de monsieur Michal Iglewski à la direction du Département d'informatique et d'ingénierie prend fin le 31 mai 2005 ;

ATTENDU la candidature de monsieur Michal Iglewski à la direction du Département d'informatique et d'ingénierie ;

ATTENDU les résultats du vote tenu par scrutin postal au Département d'informatique et d'ingénierie ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER monsieur **Michal Iglewski** à titre de directeur du Département d'informatique et d'ingénierie pour un second mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4213

concernant la nomination de monsieur Pierre Charron à titre de directeur du Département des sciences comptables

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon administratif, à la salle Jean-R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1: Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche ;

ATTENDU la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que le second mandat de monsieur Pierre Charron à la direction du Département des sciences comptables prend fin le 31 mai 2005 ;

ATTENDU la candidature de monsieur Pierre Charron à la direction du Département des sciences comptables ;

ATTENDU les résultats du vote tenu par scrutin postal au Département des sciences comptables

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER monsieur **Pierre Charron** à titre de directeur du Département des sciences comptables pour un troisième mandat, débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4214

concernant la nomination de madame Judith Lapierre à titre de directrice du Département des sciences infirmières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi 16 mai 2005, au pavillon administratif, à la salle Jean-R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1: Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche;

ATTENDU la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que le second mandat de madame Francine de Montigny à la direction du Département des sciences infirmières prend fin le 31 mai 2005 ;

ATTENDU la candidature de madame Judith Lapierre à la direction du Département des sciences infirmières ;

ATTENDU les résultats du vote tenu par scrutin postal au Département des sciences infirmières ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER madame **Judith Lapierre** à titre de directrice du Département des sciences infirmières pour un premier mandat, débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4215

concernant la nomination de madame Ginette Daigneault à titre de directrice de l'École multidisciplinaire de l'image

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1: Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche;

ATTENDU la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais

ATTENDU que le premier mandat de madame Ginette Daigneault à la direction de l'École multidisciplinaire de l'image prend fin le 31 mai 2005

ATTENDU la candidature de madame Ginette Daigneault à la direction l'École multidisciplinaire de l'image ;

ATTENDU les résultats du vote tenu par scrutin postal à l'École multidisciplinaire de l'image

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER madame **Ginette Daigneault** à titre de directrice de l'École multidisciplinaire de l'image pour un second mandat, débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4216

concernant la nomination de madame Christiane Benoît à titre de directrice de du Module de l'éducation

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module ;

ATTENDU la fin du mandat de madame Christiane Benoît à titre de directrice du Module de l'éducation en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire d'élection tenue au Module de l'éducation le 13 avril 2005 ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame **Christiane Benoît** à titre de directrice du Module de l'éducation et ce pour un second mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4217

concernant la nomination de monsieur Elmustapha Najem à titre de directeur du Module de relations industrielles

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Guy Bellemare à titre de directeur du Module des relations industrielles en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire d'élection tenue au Module des relations industrielles le 19 avril 2005 ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Elmustapha Najem** à titre de directeur du Module des relations industrielles et ce pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4218

concernant la nomination de madame Chantal Saint-Pierre à titre de directrice du Module des sciences de la santé

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module ;

ATTENDU la fin du mandat de madame Chantal Saint-Pierre à titre de directrice du Module des sciences de la santé en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire d'élection tenue au Module des sciences de la santé le 13 avril 2005 ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame **Chantal Saint-Pierre** à titre de directrice du Module des sciences de la santé et ce pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4219

concernant la nomination de monsieur Sylvain Lemay à titre de responsable de l'Unité de gestion des programmes de premier cycle en arts

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module ;

ATTENDU la fin du mandat de madame Ginette Bernier à titre de responsable de l'Unité de gestion des programmes de premier cycle en arts en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire d'élection tenue à l'Unité de gestion des programmes de premier cycle en arts le 18 avril 2005 ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Sylvain Lemay** à titre de responsable de l'Unité de gestion des programmes de premier cycle en arts et ce pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4220

concernant la nomination de madame Monique Bourget à titre de directrice du Module du travail social

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module ;

ATTENDU la vacance à la direction du Module du travail social en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU l'intérêt manifesté par madame Monique Bourget pour assurer la direction du module ;

ATTENDU l'expérience à la direction du module détenue par madame Bourget ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame **Monique Bourget** à titre de directrice du Module du travail social et ce pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4221

concernant la nomination de madame Francine D'Ortun à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de madame Gaétane Payeur à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame **Francine D'Ortun** à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie et ce pour un mandat intérimaire d'une durée de quatre (4) mois débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 30 septembre 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4222

concernant la nomination de madame Louise Brunette à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en localisation

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Marc Charron à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en localisation en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame **Louise Brunette** à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en localisation et ce pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4223

concernant la nomination de monsieur Pierre Charron à titre de responsable du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA)- CMA

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Pierre Charron à titre de responsable du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA) - CMA en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Pierre Charron** à titre de responsable du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA) - CMA et ce pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4224

concernant la nomination de monsieur Jan Saint-Macary à titre de responsable du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA) spécialisée en services financiers

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Jan Saint-Macary à titre de responsable du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA) spécialisée en services financiers en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Jan Saint-Macary** à titre de responsable du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA) spécialisée en services financiers et ce pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4225

concernant la nomination de monsieur Martin Robitaille à titre de responsable du programme de Maîtrise en développement régional

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Martin Robitaille à titre de responsable du programme de Maîtrise en développement régional en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Martin Robitaille** à titre de responsable du programme de Maîtrise en développement régional et ce pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4226

concernant la nomination de monsieur Jacques Chevrier à titre de responsable du programme de Maîtrise en éducation

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Jacques Chevrier à titre de responsable du programme de Maîtrise en éducation en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Jacques Chevrier** à titre de responsable du programme de Maîtrise en éducation et ce pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4227

concernant la nomination de monsieur Karim El Guemhioui à titre de responsable du programme de Maîtrise en informatique

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Karim El Guemhioui à titre de responsable du programme de Maîtrise en informatique en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Karim El Guemhioui** à titre de responsable du programme de Maîtrise en informatique et ce pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4228

concernant la nomination de monsieur Sylvain Coutu à titre de responsable du programme de Maîtrise en psychoéducation

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Jacques Dionne à titre de responsable du programme de Maîtrise en psychoéducation en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Sylvain Coutu** à titre de responsable du programme de Maîtrise en psychoéducation et ce pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4229

concernant la nomination de monsieur Yao Assogba à titre de responsable du programme de Maîtrise en travail social

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Yao Assogba à titre de responsable du programme de Maîtrise en travail social en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **Yao Assogba** à titre de responsable du programme de Maîtrise en travail social et ce pour un second mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4230

concernant la nomination de monsieur André Dolbec à titre de responsable du programme de Doctorat en éducation

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais* ;

ATTENDU l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs ;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur André Dolbec à titre de responsable du programme de Doctorat en éducation en date du 31 mai 2005 ;

ATTENDU la consultation menée par le décanat des études auprès des professeurs de la discipline ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur **André Dolbec** à titre de responsable du programme de Doctorat en éducation et ce pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 288-CA-4231

concernant la nomination de membres au Comité de santé, sécurité et prévention

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-huitième réunion, tenue le lundi le 16 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la résolution 239-CA-3409 approuvant la Politique de santé, sécurité et prévention

ATTENDU les recommandations des associations et des syndicats

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources

ATTENDU les discussions en séance

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les membres du Comité de santé, sécurité et prévention, soit:

Monsieur **Jean-François Racine**,
Association générale des étudiant(e)s

Monsieur **Pierre Tessier**
Association des cadres

pour un mandat se terminant le 31 mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général